

REGLEMENT COVID-19 APPLICABLE AUX ENCADRANTS

Les règles applicables au randonneur s'appliquent également aux encadrants.

Préparation de la sortie

L'encadrant s'engage à :

- Ne présenter aucun symptôme de maladie qui n'a pas encore été diagnostiquée,
 - Ne pas avoir été ou être en contact avec des malades COVID-19,
 - Ne pas être infecté par le COVID-19 ou en être guéri depuis 14 jours (dans ce cas, certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique des activités sportives de plein air par rapport au COVID-19 à fournir),
 - Ne pas être soumis à une évaluation médicale pour une infection au COVID-19
 - A être dans une forme physique adaptée à la sortie
-
- Les groupes seront limités à 1 encadrants et 9 randonneurs (10 au total)
 - Il faudra constituer les groupes lors de l'inscription afin d'éviter les palabres sur le parking
 - Il faudra avoir aussi suffisamment d'encadrants (surtout je pense groupes 2 et 3 et 4) Sinon il faut réfléchir à une solution telle qu'alternance des inscrits une semaine sur deux, ou des sous-groupes avec des aidants encadrants sous la responsabilité d'un encadrant responsable.
 - Il faudra choisir des lieux de dépose et de reprise avec un grand parking
 - Il faudra choisir des randonnées limitant le risque d'un accident (éviter le hors sentier...)
 - Il faudra prévoir le temps nécessaire à l'embarquement au retour

Traçabilité des rencontres

- La liste des participants de chaque sortie (processus nominal) sera établie, de manière à pouvoir tracer toute interaction entre personnes suite à un randonneur qui déclarerait par la suite la maladie (diffusion de l'information anonyme entre membre du groupe uniquement).
- Cette liste établira également la répartition par voiture ou bus.
- Il faudra réfléchir à la constitution de groupes lors de l'inscription afin d'éviter les palabres sur le parking
- Il faudra avoir aussi suffisamment d'encadrants (surtout je pense groupes 2 et 3) Sinon il faut réfléchir à une solution telle qu'alternance des inscrits une semaine sur deux...
- Il faudra choisir des lieux de dépose et de reprise avec un grand parking

Transport en bus

- Faire un appel plutôt que de faire circuler la feuille de présence

Arrivée sur le lieu de départ de la randonnée

- Faire descendre les randonneurs par groupes prédéterminés de 10 en attendant que le groupe précédent se soit éloigné du bus.

Pendant la randonnée :

La gestion du 1er secours

Il est prudent de considérer que tout randonneur soit classifié comme porteur du COVID-19.

Or, il est impossible (faute d'équipement spécifique) de toucher la victime sans se mettre à titre personnel en danger. La pratique des gestes de premiers secours ne respecte pas les gestes barrières qui nous sont imposés.

Il serait souhaitable d'ajouter à la trousse de 1er secours habituelle (avec gants & désinfectant) au moins un masque FFP2 ou une visière pour l'initiateur et au moins un masque FFP2 ou visière supplémentaire pour celui qui sera amené à toucher la victime (Nous avons souvent un membre du corps médical dans un groupe).

Fin de la randonnée sur place

- Coordonner l'arrivée des groupes afin de ne pas être plus de 10 à la fois en groupe sur le parking